



Les Architectes  
de votre  
Patrimoine

# BAREME DES HONORAIRES TTC

Finanxia-AEF SAS - AEF France.immo 80316540600058

(Remarque : TTC signifie toutes taxes comprises, s'agissant de la taxe sur la valeur ajoutée - TVA 20.0%, sauf DOM/TOM)

Attention, ce barème propre à un secteur est différent du barème par défaut de l'agence.

## VENTE d'immeuble

Prix de vente compris entre 0 € à 20 000 €	15 % du prix
Prix de vente compris entre 20 001 € à 40 000 €	10 % du prix
Prix de vente compris entre 40 001 € à 70 000 €	7 % du prix
Prix de vente compris entre 70 001 € à 100 000 €	6 % du prix
Prix de vente compris entre 100 001 € à 150 000 €	5 % du prix
Prix de vente compris entre 150 001 € à 200 000 €	4,5 % du prix
Prix de vente compris entre 200 001 € à 250 000 €	4 % du prix
Prix de vente compris entre 250 001 € à 300 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 300 001 € à 500 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 500 001 € à 700 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 700 001 € à 1 000 000 €	3 % du prix
Prix de vente compris entre 1 000 001 € à 1 500 000 €	3 % du prix
Prix de vente excédent 1 500 001 €	2 % du prix

Nonobstant le barème ci-dessus, le **minimum de rémunération** est de **3 000,0 euros TTC** pour toutes ventes

Cette rémunération est calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge du mandant sauf convention expresse indiquée au mandat.

## VENTE de terrain

Prix de vente compris entre 0 € à 20 000 €	15 % du prix
Prix de vente compris entre 20 001 € à 40 000 €	10 % du prix
Prix de vente compris entre 40 001 € à 70 000 €	7 % du prix
Prix de vente compris entre 70 001 € à 100 000 €	6 % du prix
Prix de vente compris entre 100 001 € à 150 000 €	5 % du prix
Prix de vente compris entre 150 001 € à 200 000 €	4,5 % du prix
Prix de vente compris entre 200 001 € à 250 000 €	4 % du prix
Prix de vente compris entre 250 001 € à 300 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 300 001 € à 500 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 500 001 € à 700 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 700 001 € à 1 000 000 €	3 % du prix
Prix de vente compris entre 1 000 001 € à 1 500 000 €	3 % du prix
Prix de vente excédent 1 500 001 €	2 % du prix

Cette rémunération est calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge du mandant sauf convention expresse indiquée au mandat.

## VENTE de droits à usage commercial

Prix de vente compris entre 0 € à 70 000 €	forfait de 5 000 € TTC
Prix de vente compris entre 70 001 € à 100 000 €	forfait de 7 000 € TTC
Prix de vente compris entre 100 001 € à 150 000 €	forfait de 9 000 € TTC
Prix de vente compris entre 150 001 € à 200 000 €	forfait de 10 000 € TTC
Prix de vente compris entre 200 001 € à 250 000 €	forfait de 12 000 € TTC
Prix de vente compris entre 250 001 € à 300 000 €	forfait de 15 000 € TTC
Prix de vente excédent 300 001 €	6 % du prix

Cette rémunération est calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse indiquée au mandat.

## VENTE en viager

Prix de vente compris entre 0 € à 20 000 €	20 % du prix
Prix de vente compris entre 20 001 € à 40 000 €	15 % du prix
Prix de vente compris entre 40 001 € à 70 000 €	10 % du prix
Prix de vente compris entre 70 001 € à 100 000 €	9 % du prix
Prix de vente compris entre 100 001 € à 150 000 €	8 % du prix
Prix de vente compris entre 150 001 € à 200 000 €	7 % du prix
Prix de vente compris entre 200 001 € à 250 000 €	5 % du prix

Finanxia-AEF SAS au capital de 1000 € Siren n° 803 165 406 RCS Meaux  
siège social : 28 rue du pont de try - 77700 Coupvray  
Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF agréée par l'Autorité des Marchés Financiers  
Mandataire d'Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement  
Courtier en Assurance  
ORIAS n° 14005106 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr))  
sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest 75436 Paris Cedex 09  
Transactions sur Immeubles sans réception de fonds Carte n° CPI 7701 2018 000 028 389 auprès de la CCI de Seine et Marne  
Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle  
conformes aux Code des Assurances et Code monétaire et financier

Prix de vente compris entre 250 001 € à 300 000 €	4 % du prix
Prix de vente compris entre 300 001 € à 500 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 500 001 € à 700 000 €	3 % du prix
Prix de vente compris entre 700 001 € à 1 000 000 €	3 % du prix
Prix de vente compris entre 1 000 001 € à 1 500 000 €	3 % du prix
Prix de vente excédent 1 500 001 €	2,5 % du prix

Nonobstant le barème ci-dessus, le **minimum de rémunération** est de **3 000,0 euros TTC** pour toutes ventes

Cette rémunération est calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge du mandant pour une vente d'immeuble ou de terrain, à la charge de l'acquéreur pour une vente de droits à usage commercial, le tout sauf convention expresse indiquée au mandat.

### VENTE avec mandat supervisé par notaire

Prix de vente compris entre 0 € à 20 000 €	18 % du prix
Prix de vente compris entre 20 001 € à 40 000 €	13 % du prix
Prix de vente compris entre 40 001 € à 70 000 €	9 % du prix
Prix de vente compris entre 70 001 € à 100 000 €	8 % du prix
Prix de vente compris entre 100 001 € à 150 000 €	6,5 % du prix
Prix de vente compris entre 150 001 € à 200 000 €	5,5 % du prix
Prix de vente compris entre 200 001 € à 250 000 €	4,3 % du prix
Prix de vente compris entre 250 001 € à 300 000 €	4 % du prix
Prix de vente compris entre 300 001 € à 500 000 €	4 % du prix
Prix de vente compris entre 500 001 € à 700 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 700 001 € à 1 000 000 €	3,5 % du prix
Prix de vente compris entre 1 000 001 € à 1 500 000 €	3 % du prix
Prix de vente excédent 1 500 001 €	3 % du prix

Cette rémunération est calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge du mandant pour une vente d'immeuble ou de terrain, à la charge de l'acquéreur pour une vente de droits à usage commercial, le tout sauf convention expresse indiquée au mandat.

### LOCATION à usage d'habitation

	Charge bailleur	Charge locataire
Négociation	6 € TTC/m <sup>2</sup> *	-----
Constitution du dossier	12 € TTC/m <sup>2</sup> * en zone très tendue**	12 € TTC/m <sup>2</sup> * en zone très tendue**
Visite du preneur	10 € TTC/m <sup>2</sup> * en zone tendue***	10 € TTC/m <sup>2</sup> * en zone tendue***
Etablissement du bail	8 € TTC/m <sup>2</sup> * en dehors de ces zones	8 € TTC/m <sup>2</sup> * en dehors de ces zones
Etablissement de l'état des lieux	3 € TTC/m <sup>2</sup> *	3 € TTC/m <sup>2</sup> *

#### \* De surface habitable

\*\* **Périmètre de la zone très tendue** au 01/10/2017 : communes listées à l'annexe 1 tableau A bis de l'arrêté du 30 septembre 2014 pris en application de l'article R. 304-1 du code de la construction et de l'habitation

\*\*\* **Périmètre de la zone tendue** au 01/10/2017 : communes listées au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013 relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants instituée (sauf si figurent déjà en zone très tendue)

Les honoraires imputés au locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires facturés au propriétaire et ne doivent pas dépasser le plafonnement prévu par le Décret 2014-890 du 1er août 2014, auquel cas les honoraires seront écrêtés.

### LOCATION à usage professionnel ou commercial

**Négociation** : 18 % TTC du loyer TTC annuel

Cette rémunération est à la charge du preneur, sauf convention expresse indiquée au mandat.

### AVIS DE VALEUR

La société Finanxia-AEF en sa qualité d'intermédiaire n'a pas vocation à titre principal d'effectuer des avis de valeur. Cependant pour le cas où elle serait requise, le tarif s'établit comme suit :

- Pour une maison individuelle de moins de 100m<sup>2</sup> ou un appartement de moins de 50m<sup>2</sup> de surface habitable : 360 € TTC
- Pour les autres biens : sur devis

Cette rémunération est à la charge du propriétaire.

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

**Chaque agent étant juridiquement indépendant, les honoraires peuvent être rediscutés dans le cadre de la prise en compte de la mission et de ses caractéristiques, ainsi que des circonstances, notamment : difficultés ou facilités de la mission, secteur géographique, environnement concurrentiel, conditions du marché, typologie du bien, ...**  
**La révision des honoraires sera alors expressément stipulée au mandat.**

**Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.**

FINANXIA-AEF SAS au capital de 1000 € Siren n° 803 165 406 RCS Meaux

Siège social : 28 rue du pont de try - 77700 Coupvray

Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Mandataire d'Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement

Courtier en Assurance

ORIAS n° 14005106 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest 75436 Paris Cedex 09

Transactions sur Immeubles sans réception de fonds Carte n° CPI 7701 2018 000 028 389 auprès de la CCI de Seine et Marne

Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

conformes aux Code des Assurances et Code monétaire et financier